**Plan de la note synthétique de présentation de la structure sollicitant l’agrément**

Cette note a pour objet de communiquer au service instructeur les éléments essentiels concernant la structure, en lien avec l’agrément sollicité. Elle sert de conducteur, tant pour la structure candidate que pour le service instructeur. Il est nécessaire que les éléments portés dans cette note fassent référence aux n°/intitulés des pièces justificatives correspondantes jointes au dossier (cf. paragraphe III.1 ex. le paragraphe concernant les adhérents renvoie à la liste des adhérents jointe à la demande d’agrément).

Partie A – Données générales sur la structure

- raison sociale

- coordonnées

- personne-contact

- composition

- rappel des conditions d’admission et engagement des adhérents

- nombre d’adhérents

Partie B – Les activités de la structure

- nature des activités (achat vente, transport,

- filière / groupes de produits concernés

*Dans le cas de structures collectives préciser si l’activité de mise en marché s’effectue avec transfert de propriété*

Partie C – Moyens mis en œuvre pour assurer la mise en œuvre de ces activités

- nombre d’ETP (équivalents temps plein)

- moyens techniques et administratifs dont dispose la structure

- procédures (y compris comptables) mise en œuvre pour assurer la traçabilité des activités ouvrant droit aux aides (y compris procédures comptables)

*Dans le cas d’une mise à disposition d’ETP par une structure tierce, préciser les conditions et la durée de cette mise à disposition.*